

PROCÈS-VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE
M.R.C. DE COATICOOK
LE 5 FÉVRIER 2024

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 5 février 2024 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard et formant quorum, sont présents les conseillers :

M. Teddy Chiasson	M. Roger Heath
M. Stéphane Cloutier	M. Fernando Sanchez
M. Peter Buzzell	M. Anthony Laroche

Sylvain Benoit, Directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. René Houle mentionne une problématique d'eau de ruissellement provenant du terrain de son voisin qui traverse la rue pour ruisseler chez lui. La municipalité discutera de la problématique lors du prochain comité de voirie.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-02-05/1

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024

2024-02-05/2

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024;

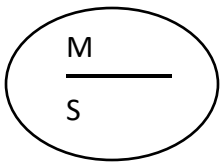
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 15 janvier 2024.

5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

2024-02-05/3

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Peter Buzzell et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de janvier et d'autoriser le greffier-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.



PROCÈS-VERBAUX



6.0 RAPPORTS

6.1 **Rapport de la mairesse** : Madame la Mairesse fait son rapport.

1.2 **Comités externes** :

- 1) MRC : Madame la Mairesse fait son rapport
- 2) Incendies : Aucun suivi.
- 3) Collecte sélective/déchets : Aucun suivi.
- 4) Comité des loisirs de Stanhope : Monsieur le conseiller Teddy Chiasson fait son rapport.

6.3 **Services internes** :

- 1) CCU : Aucun CCU.
- 2) Comité des loisirs : Monsieur le conseiller Stéphane Cloutier fait son rapport.
- 3) Comité environnement : Monsieur le conseiller Anthony Laroche fait son rapport.
- 4) Comité de voirie : Aucun suivi.

7.0 TRÉSORERIE :

7.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2024-02-05/4

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le greffier-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés, chèques no.9790 à 9817 inclusivement. Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 134 280,02 \$.

7.2 DÉPÔTS AU CONSEIL

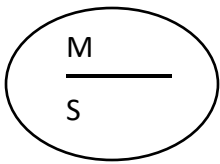
Aucun dépôt

7.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

7.3.1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉGULARISATION DES TITRES DES PROPRIÉTÉS ACHETÉES DU CRDITED ESTRIE ET DE LA FONDATION DIXVILLE

2024-02-05/5

CONSIDÉRANT l'offre de services de Maître Antoine Gérin pour la régularisation des titres de propriétés récemment achetées par la municipalité, incluant les recherches nécessaires, la demande introductive d'instance, la vacation à la Cour pour l'obtention d'un jugement et tous les frais inclus dans l'offre, pour un montant maximal de 5 000 \$.



PROCÈS-VERBAUX



IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Me Gérin pour un montant maximal de 5 000 \$.

7.3.2 ACHAT DE POMPES DOSEUSES POUR LA CHLORATION

2024-02-05/6

CONSIDÉRANT la soumission de Ozogram pour quatre pompes doseuses pour la chloration de l'eau potable au montant total de 8 500\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Peter Buzzell et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat des pompes doseuses au montant de 8 500\$ plus taxes ainsi qu'à l'installation de celles-ci et de réclamer les dépenses au programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) en priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux.

7.3.3 MISE À NIVEAU DU CONTRÔLE DES STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USÉES

2024-02-05/7

CONSIDÉRANT l'offre d'Électro-concept P.B.L. inc. pour la mise à niveau du contrôle des pompes, remplacement de l'automate, ajout de transmission d'alarme et de télémétrie incluant le temps pour l'installation au montant total de 30 520\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Peter Buzzell et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'Électro-concept au montant de 30 520\$ plus taxes et de réclamer la dépense au programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) en priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux.

7.3.4 SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN PAYSAGER 2024

2024-02-05/8

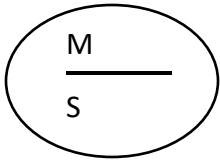
CONSIDÉRANT l'offre de service de Le Maître Jardinier pour l'entretien paysager des propriétés municipales ainsi que des nouvelles propriétés acquises récemment sur la rue St-Alexandre au montant de 7 443.75\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de Le Maître Jardinier pour un montant de 7 443.75 \$ plus les taxes applicables pour l'entretien paysager pour l'année 2024.

8.0 RÉSOLUTIONS

8.1 REDDITION DE COMPTE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS POUR LA SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2023

2024-02-05/9



PROCÈS-VERBAUX



ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 239 763 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ;

ATTENDU QUE les dépenses admissibles d'entretien totalisent 108 037.93 \$, plus l'entretien hivernal de 196 673.21 \$, ainsi que des investissements de 151 323.90 \$;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité que la municipalité de Dixville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

8.2 DEMANDE DE SUBVENTION AU CSLE FONDS DE SOUTIEN « INFRASTRUCTURES ACTIVES » POUR LE PROJET PATINOIRE

2024-02-05/10

CONSIDÉRANT le nouveau fonds de soutien « infrastructures actives » offert par le CSLE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Stéphane Cloutier et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser le dépôt d'une demande de financement pour un montant total de 9 999 \$ dans le cadre du Fonds de soutien « Infrastructures actives » du Conseil sport Loisir de l'Estrie, pour la réalisation du projet de réfection des bandes de patinoire ;
- De désigner le directeur général pour signer la présente demande et fournir tous les documents et les renseignements requis au Conseil Sport Loisir de l'Estrie, pour la réalisation du projet.

10.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-02-05/11

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 19h29.

Greffier-trésorier

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.